

ENTREPRISE INDIVIDUELLE
Et MICRO-ENTREPRENEUR

CHANGEMENT ADMINISTRATIF D'ADRESSE

Formulaire **P2** dûment complété et signé **sur ses deux feuillets** (signature originale, pas de copie)

En cas d'activité réglementée prendre contact avec le CFE

Attestation délivrée par la Mairie signée par le Maire faisant mention du changement administratif d'adresse

COUT DE LA FORMALITE

Formalité gratuite au greffe du tribunal de commerce

Chèque de 70 € à l'ordre de la CCI de l'Ain (prestation CFE Service +)